

Passe-temps

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 51

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256380>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ront. La poule a le corps ramassé, anguleux et rapproché de terre. La tête est petite, surmontée d'une crête moyennée, simple, droite, dentelée. Le poitrail est large; les cuisses et les ailes courtes, grosses et collées au corps. Le canail du coq est bien fourni et bien clair. Les oreilles et les barbillons sont rouges, courts et étroits. Les manchettes sont très développées et les doigts sont recouverts de plumes.

Cette race n'a pas la coquetterie des précédentes : c'est la poule pot au feu. Sa démarche est lente, originale, son allure un peu lourde et gauche; elle manque d'élégance dans son plumage.

Très douée, patiente, rustique, bonne mère, elle vit aussi bien en parquet qu'en liberté et entretient de bonnes relations avec les autres couveuses, ses voisines. Fidèle à son logis qu'elle ne quitte guère, c'est la poule casanière par excellence. Mis sa chair est lente à engraisser et n'arrive jamais à la finesse.

Malgré ces défauts, c'est une parfaite ponduse et une excellente couveuse.

Cette dernière qualité est d'autant plus recherchée qu'elle manque un peu à la Campine, à la Houlan et au Coucou : ces jolies cocottes se désintéressent assez volontiers des fatigues de la maternité.

A cette nomenclature, je pourrais ajouter : la grosse *Faverolles*; la poule de *La Flèche* au noir plumage, aux jambes hautes, aux joues blanchâtres, à la crête bifurquée qui lui donne un air de capitaine Fracasse; la poule du *Mans*, si curieuse qu'elle est toujours à caqueter chez les voisins. Mais toutes ces races sont meilleures pour la broche ou la daube que pour la ponte : elles ne donnent guère plus de 150 œufs par an.

* * *

dan, ou Coucou de Rennes, de la Cochinchinoise et des autres races dont je viens de vous parler une ponte régulièrement abondante, il faut accorder à ces jolies poulettes des attentions particulières.

Ces gens cocodettes, si coquettement vêtues d'habits aux riches couleurs veulent être entretenues « avec tout le confort moderne ».

Il leur faut une habitation propre, bien ensoleillée. Ces dames veulent une exposition au midi. Elles aiment à avoir une cour attenante à leur demeure, recouverte de gros sable mélangé de débris de calcaire qui a son rôle dans la structure de la coquille de l'œuf.

Comme menu ? — De l'eau constamment propre et une nourriture régulièrement copieuse, faite de soupes et de grains bouillis, panachées de débris de légumes hachés, ni trop claires ni trop brûlantes, — chaudes seulement : nos poulettes ont le palais délicat !

Et comme dessert ? — Une provende de chènevis et d'avoine, qui stimule et réchauffe la circulation, tout en provoquant la ponte.

Durant les mois d'hiver, les cocottes ponduses, qui sont frileuses, aiment à avoir les pattes bien chaudes. Il leur faut, dans leur appartement, un tapis de haute laine, épais et doux.

Il n'est, du reste, pas difficile de satisfaire à ce besoin de leur hygiène, et voici comment :

Couvrez le fond du parquet qui avoisine le poulailler avec du fumier de cheval tout frais, que vous étendrez en couches régulières de 40 à 50 centimètres d'épaisseur. Tassez fortement la première couche du fond en l'arrosant légèrement d'eau puis recouvrez-la avec d'autre fumier bien préparé.

Grâce à cette arrosage, une légère fermentation se produira progressivement, amenant aux pattes des poulettes une douce chaleur, formant à leur logis un agréable calorifère.

Peu à peu, la masse du fumier — le tapis de haute laine — s'échauffera, et dedans en grattant de la patte et du bec, vos jolies pensionnaires trouveront des insectes, des vermineux, quelques grains égarés qui les mettront en joie, sans les distraire de leurs devoirs envers vous.

Souvenez-vous bien que tout animal, de travail ou de rente, doucement conduit, bien à son aise, gaiement installé dans son logis, s'y plaira et donnera plus de travail ou de produit qu'une pauvre bête durement menée, logée sous un hangar aux ais disjointes, sans repas réguliers, malproprement tenue.

Lorsque la couche de fumier de votre poulailler sera refroidie, sans perdre de temps remplacez-la par une nouvelle couche de litière fraîche.

Vous avez donc, dans ce moyen, à la portée de tout le monde, double avantage : d'abord celui de faire une plus grande récolte d'œufs, surtout en cette saison, puis celui d'obtenir un meilleur engrais.

Si ces conseils vous agréent, vous êtes assurés d'avoir tous les jours, même en hiver, des œufs frais dans lesquels vous aimez tant à tremper la mouillette de pain mollet agrémenté de fin beurre.

AVENA.

Reines d'intérieur

La reine Alexandra d'Angleterre fait elle-même ses chapeaux. Ce n'est pas, on le suppose bien, par économie que la femme d'Édouard VII, le roi dandy, roi de la mode et du bon ton, est sa propre modiste, mais fonner et il y a un tour de main que lui envieraient les plus habiles ouvrières des magasins de mode de la rue de la Paix. La capote dont elle était coiffée, lors des fêtes du Jubilé de la reine Victoria, en 1887, était l'œuvre de ses doigts de fée, et tout le monde s'accorda à trouver que c'était une petite merveille. Le compliment, qui reparut dans les échos mondains de la presse, était d'autant moins suspect de courtoisie qu'on ignorait alors l'originale fantaisie de la gracieuse et élégante princesse.

La reine d'Angleterre, impératrice des Indes, qui porte le diadème royal avec une distinction souveraine, es aus-i une femme d'intérieur à qui rien de ce qui intéresse le « home » familial n'est étranger, depuis la décoration des appartements jusqu'au service de la table.

Malgré l'âge qui arrive, car elle est déjà grand-mère, elle n'a rien perdu de l'élégance légendaire de sa taille, de sa grâce et de son goût très raffiné pour la toilette qu'elle a toujours portée à ravir, disputant en cela à la reine Marguerite, douairière d'Italie, le sceptre féminin échappé des mains de l'impératrice Eugénie. Aujourd'hui elle en est aux nuances éteintes et elle a pour l'héliotrope pâle une prédilection très marquée.

Sa fille, la princesse Maud-Charlotte Mary, la nouvelle reine de Norvège, a tous ses goûts d'élégante simplicité. D'ailleurs, elle a aussi vécu dans ce milieu du palais royal de Copenhague, et de l'antique château de Fredensborg, d'où sont sortis rois, reines et une impératrice, dont la distinction semble une marque originelle, elle y a même vécu très gentiment un joli roman d'amour qu'on eût dit détaché des contes de Perrault.

La vie intérieure des résidences impériales de la cour d'Allemagne est tout autre.

Même dans l'intimité, elle est de la représentation. Dès le saut du lit, l'empereur Guillaume revêt la petite tenue de général. Quant à l'impératrice Victoria, elle suit strictement les prescriptions de Guillaume 1^{er} : « Nous autres, Hohenzollern, nous ne connaissons pas les robes de chambre (schlafrocke). » Jamais de pignoir; dès le matin, elle est en robe de ville. Cependant, elle prépare, dit-on, elle-même, dans son petit salon, le café du premier déjeuner de son seigneur et maître. Celui-ci veille lui-même à sa toilette, nous allons dire à sa tenue, car il lui arrive aussi de porter l'uniforme et de coiffer le casque d'argent du régiment de la garde prussienne dont elle est la colonelle honoraire. Un soir, en Italie, à une fête du Quirinal, le kaiser remarqua la robe de bal qui rehaussait l'imposante beauté de la reine Marguerite, tout en lui laissant un grand charme, tandis qu'à ses côtés, l'impératrice, bien qu'habillée avec une somptueuse recherche, apparaissait comme étriquée dans une toile de sans art. Son dépit fut d'autant plus grand qu'il savait la gracieuse souveraine d'Italie une fidèle cliente de la mode parisienne.

La reine Hélène n'a pas la suprême élégance de la reine douairière, mais elle a aussi, comme la reine Alexandra, sa petite marotte d'intérieur : elle n'est pas modiste, mais « cordon bleu » émérite. Elle a même sa batterie de cuisine à elle, nickel et argent. Lorsque son beau-père un peu bourru, le roi Humbert, dont elle avait fait la conquête, venait surprendre chez eux ses enfants, il s'invitait sans façon à leur table et recommandait surtout à la princesse Hélène de lui confectionner de ses blanches mains un plat national où elle excelle : le poulet à la moutarde.

Passe-temps

Drôleries

Ce que l'on trouve dans une pièce de dix centimes de l'empire français.

- 1° Un arbuste : l'églantier (l'aigle entier).
- 2° Des plumes : celles de l'aigle.
- 3° Un abri pour les fleurs : les serres de l'aigle.
- 4° Mille journaux : dix cent *Times* (journal anglais).
- 5° Un détroit : un des trois... Napoléon.
- 6° Deux noms de baptême : Paul et Léon (Poléon).
- 7° Une nappe : Nap.
- 8° Un fruit : la date.
- 9° Six ans : l'en haut, l'en bas, l'endroit, l'envers, l'an de la pièce, l'em...pereur.
- 10° Une défaite cachée : Sedan (ses dents cachées sous sa barbe).
- 11° La nourriture d'un âne : le son que fait la pièce en tombant.
- 12° Un département : la Somme... de deux sous.
- 13° Une paire de chaussures : deux sous liés.

Editeur-imprimeur : G. MONTZ, gérant.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

La Sainte Agathe à St-Ursanne

Une antique et précieuse coutume avait lieu à St-Ursanne chaque année, le 5 février, fête de Ste-Agathe et que la néfaste persécution de 1874 a brutalement fait disparaître. C'était une procession par toute la ville en l'honneur de la Sainte, avec le Saint-Sacrement et au chant des litanies de tous les Saints. Cette procession était née d'un vœu fait à l'occasion d'une inondation arrivée le 5 février 1462, fête de Sainte Agathe. L'hiver avait été terrible, tout gelait, le Doubs lui-même était couvert d'une épaisse couche de glace et la terre était gelée à deux pieds de profondeur. Tout à coup le vent chaud du midi fit son apparition subite. Le dégel fut rapide, bientôt la glace se rompit de toutes parts. Elle descendit des montagnes en masse compacte et bientôt le Doubs charria d'énormes glaçons. Le débacle fut terrible. Les glaçons arrivaient comme des massues, pour ébranler le pont de la ville. Toute la population de la ville est sur pied. Il s'agit de prendre les précautions pour sauver le pont d'une destruction totale. Les hommes courent à la forêt voisine pour abattre de gros arbres qu'ils se hâtent de précipiter dans le fleuve en amont des arches du pont, pour briser et amortir les coups des glaçons. Cependant ces arbres et toute l'activité des bourgeois ne peuvent diminuer le danger. Les glaçons s'arrêtent en masses compactes contre les arches du pont. Le danger est imminent. Personne n'ose plus s'aventurer sur le pont qui semble sur le point d'être emporté par la

Feuilleton du *Pays du dimanche* 50

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

La veuve leva sur son visiteur, ce regard à l'expression sereine et toujours jeune de ceux qui n'ont jamais nourri d'amertume contre leurs semblables. Spontanément, elle tendit au banquier une main que celui-ci pressa respectueusement.

— Vous, malheureux ?... vous m'en voyez bien désolée, monsieur ! fit-elle compatissante.

— Oui, madame, très malheureux ! affirma-t-il vivement. Très malheureux de l'injustice dont je me suis rendu coupable envers votre fils, envers vous, sa mère ; malheureux surtout de l'éloignement et des

masses de glace qui l'enserme étroitement. Tout à coup au milieu de la consternation générale une voix forte s'éleva : « O sainte que nous honorons aujourd'hui, protégez-nous, si votre prière toute puissante nous garde ce passage, une messe sera célébrée en votre fête chaque année ; nous en faisons le vœu solennel ! » Ce vœu est ratifié par tout ce peuple, à genoux, qui prie le ciel de venir à son secours. La chronique latine (1) rapporte qu'à l'instant les flots se calment, la débacle se ralentit. On peut arrêter les glaçons au moyen des arbres et à force de travail le pont demeura debout. Deux messes furent fondées et célébrées en l'honneur de Ste Agathe, l'une pour lui demander protection contre la fureur des flots et l'autre contre le feu. On se souvenait du terrible incendie de 1403 qui avait tant ravagé la ville. Depuis cet incendie on avait coutume de faire, le 5 février, fête de Ste Agathe, une procession avec le Saint Sacrement et en chantant les litanies. De nos jours cette pieuse cérémonie s'accomplit sous les voûtes du cloître de la collégiale. En 1848 un nouvel incendie faillit réduire la petite ville en cendres. Le feu s'était déclaré dans la rue appelée « La Ruelle » près de la porte St Paul. Toute la rue fut brûlée. Depuis douze jours, une bise violente n'avait cessé ses ravages. Ce vent redoubla d'intensité au moment où l'incendie éclata. On essaya d'enrayer le fléau, mais ce fut en vain, la pompe même obstruée, refusa son service. Le feu se propageait menaçant, terrible. C'en était fait de la ville, impossible de la préserver. La population, affolée, constatait l'inutilité de ses efforts.

(1) Voir Mgr Chèvre, histoire de St-Ursanne, p. 272.

souffrances qui en ont été l'inévitable conséquence... et très heureux toutefois de constater combien Gauthier est digne de mon admiration, de mon affectueuse reconnaissance. Je viens seulement d'apprendre toute la vérité, madame. Et douloureusement confus de ma déplorable erreur, au nom de votre fils, je vous conjure de me pardonner pour lui et pour vous.

Des larmes, qu'elle se sentait impuissante à retenir, s'échappèrent des yeux de la veuve. Son regard chargé de gratitude se fixa un instant sur son crucifix, cet ami divin en qui elle avait mis toute son espérance. Et sans chercher à dissimuler son émotion :

— Je vous en prie, monsieur, ne parlez plus ainsi ! répliqua-t-elle avec chaleur. Vous aviez le droit de vous montrer plus sévère que vous ne l'avez été, les charges étaient si accablantes pour mon pauvre enfant !... Ce dont nous avons le plus souffert.

C'était partout la consternation, et le désespoir était dans tous les cœurs.

Toutefois quelques bons chrétiens rassurent tout ce peuple consterné. On invoque Ste Agathe, comme au temps de l'incendie de 1403. Tout à coup, un brusque changement se fait. La bise se retourne, les flammes, qui se portaient avec fureur vers les autres rues de la ville, sont rejetées au dehors. Le courage revient, on se remet au travail, et la ville est sauvée.

Telles sont les traditions populaires des habitants de St-Ursanne, traditions qui se perpétuent par la procession de la Ste Agathe.

En 1764, un épouvantable incendie réduisit en cendres 45 maisons à Chevenez. Comme l'élément destructeur menaçait de même tout le reste du village, la population fit le vœu de célébrer chaque année la fête de Ste Agathe, le 5 février. Dès cet instant le feu cessa ses ravages. Depuis ce moment, jusqu'à nos jours, la population de Chevenez est demeurée fidèle au vœu fait en 1764. Le 5 février est un jour férié. Ce jour là, il y a office solennel et avant la persécution de 1874, il était suivi d'une procession.

A. D.

Le Petit Noël

de Monsieur et de Madame Dauriac

par JEANNE FRANCE

(Suite et fin)

Calmement installé sur le genoux de Madame Dauriac, petit Noël babillait avec gen-

c'était de la perte de votre estime ; dès lors que vous nous la rendez, le passé s'effacera comme un mauvais rêve, je m'en porte garant, pour Gauthier comme pour moi... Permettez-moi du reste, de vous donner l'assurance que, pas un instant, vous n'avez cessé d'être pour moi et pour mon fils un bienfaiteur insigne et vénéré entre tous !

Emu de tant de générosité et d'une si grande délicatesse de sentiment, M. de Verneuil restait confondu.

— Sait-elle ou ne sait-elle pas qui est le coupable ?... se demandait-il, heureux dans son malheur que le nom de Luc n'ait pas été prononcé, et désireux cependant de savoir si la rançune de cette mère éprouvée ne pesait pas trop lourdement sur l'auteur de la faute imputée à son fils.

— Vous savez que Luc est de retour, madame ? demanda-t-il légèrement troublé.

Il ne pouvait, lui homme du monde, soupçonner toute l'indulgence de ce cœur de